**FÉDÉRATION NATIONALE DES DÉCORÉS DU TRAVAIL**

**Recrutement de nouveaux adhérents**

**Préambule**

Lors de la réunion du comité directeur le 12 juin 2019, les élus ont souhaité que la FNDT mette en place une action nationale afin de favoriser le recrutement de nouveaux adhérents.

**Déroulement de l’action**

Les présidents des associations de décorés du travail recherchent de nouveaux adhérents et communiquent leurs coordonnées en remplissant le bulletin d’inscription en annexe.

Le bulletin est adressé au Président de la FNDT, 17 rue du Vert Coteau à Navenne (70000) ou par mail à l’adresse : andrieujacques@sfr.fr

Après vérification de la conformité de la candidature, la FNDT enregistrera l’inscription sur un tableau récapitulatif national.

**Participation de la FNDT**

La FNDT offrira à chaque nouvel adhérent validé :

* La gratuité de la cotisation FNDT de 2020 : 1,50 €
* La gratuité de deux journaux « Le Médaillé du Travail » : 3,50 €

Soit au total : 5,00 €.

**Communication**

Le tableau récapitulatif national sera diffusé à l’ensemble des présidents de région et des présidents des associations concernées.

Le tableau sera visible sur le site internet. Le RGPD (règlement général sur la protection des données de la CNIL (commission nationale de l’informatique et des libertés) prévoit que seuls les noms et prénoms des personnes seront communiqués qu’avec leur accord.

**Durée de l’action**

L’action débutera le 1er septembre 2019 et se terminera le 31 août 2020.